

RAPPORT MORAL 2014-2015

35^{ème} Assemblée Générale

Permettre l'accès du plus grand nombre à des loisirs de qualité dans le cadre des valeurs et principes de respect, partage et entraide, reste notre objectif premier. Le lien social créé par notre association est aussi précieux qu'indispensable à la communauté.

Le panel d'activités que la Maison Pour Tous propose à la population reste diversifié, et si certaines sections connaissent des fortunes diverses, elles répondent toutes cependant à des centres d'intérêt multiples. La qualité des contenus, enseignements ou échanges que chacun trouve auprès de nos professionnels ou bénévoles a toujours constitué la force et le succès de l'association dont le rayonnement dépasse largement le secteur de St Aubin le Cloud. Sur 350 adhérents, 317 sont issus du territoire communautaire Parthenay-Gâtine. Si la MPT est une association locale, elle répond néanmoins à une demande réelle de la part de nos concitoyens communautaires.

Cependant, la Maison Pour Tous a connu en cette saison 2014-2015 son effectif le plus bas depuis 2001 avec une cinquantaine d'adhérents en moins : perte de 20% de l'effectif Danse Modern'Jazz, 30% pour la Zumba ; les activités Danse de Salon et Fitness ayant dû être annulées, l'une par manque de participants, l'autre par manque d'animateur, cela représente encore une quarantaine d'adhérents en moins. Nous soulignons ici la difficulté à recruter des animateurs. Pour les autres sections, les effectifs sont restés stables voire en augmentation.

Un des principes de base de l'association a toujours été la solidarité entre les activités : pas de budget attribué à chacune mais un fonctionnement global permettant qu'une activité déficitaire soit soutenue par d'autres, excédentaires. Ainsi jusqu'à présent, les recettes générées par l'ensemble des différentes activités permettaient de compenser les dépenses de fonctionnement général. Or depuis plusieurs années, la masse salariale augmente, notamment les montants des déclarations sociales. Et, malgré une augmentation de nos tarifs, 8 sections, sur les 12 animées par des salariés, sont déficitaires.

Bien que nous ayons eu une rectification URSSAF en notre faveur (4596€), une régularisation de charge ponctionne le budget ; il s'agit du rachat de points retraites (AG2R) depuis 2002, soit un montant de 10900€ (répartis comme suit : 3000€ en 2013-2014, 5900€ en 2014-2015, 2000€ en 2015-2016).

En outre, à partir de Janvier 2016, nous devons financer une nouvelle charge : la complémentaire santé obligatoire.

On le voit, les contraintes financières étant telles, se pose la question du coût des activités. Les aides et financements de la municipalité, et les montants des cotisations nous permettaient de faire face. Mais nos inquiétudes sont réelles face au risque de faire peser le coût accru sur les adhérents avec deux conséquences : ne plus permettre à un plus grand nombre d'accéder aux loisirs que nous proposons et interruption d'une activité par manque d'inscrits avec perte d'emploi pour le salarié ; ceci particulièrement en ce qui concerne l'École de Musique. C'est pourquoi, nous avons sollicité, auprès de la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine, une subvention d'aide au fonctionnement de l'École de Musique. Ce afin que nous puissions proposer des tarifs Musique en adéquation avec ceux de Parthenay, réduisant ainsi les inégalités pour les adhérents et permettant à notre École de perdurer. Nous sommes en attente d'une réponse.

Les activités

Une seule nouvelle activité : la section Dessin Enfant qui a réuni 5 enfants. Une activité lancée avec un petit effectif pour cette première année mais qui devrait faire boule de neige.

Les Partenariats et les manifestations

- Avec l'EREA, notre partenaire institutionnel de longue date ; certains cours de musique ont lieu dans nos locaux, avec utilisation du parc instrumental, et nous avons accueilli certaines manifestations musicales proposées par l'EREA à ses élèves.

- Résidence d'artistes cette année avec Isabelle FEUILLET, comédienne. Ses interventions étaient orientées sur la vie autour de St Aubin (interviews et réalisations plastiques et auditives).

- Le carnaval et la fête de la musique (dans le cadre des interventions en milieu scolaire).

- Festival AH? (spectacle offert à la population, financé conjointement par l'EREA, la MPT, CARGO'T et la municipalité).

- Création du Collectif CARGO'T qui réunit trois associations musicales de St Aubin (École de musique, Tap'tapo Sambalek et Les Ateliers du Griffon) ; telle une vitrine de leur implication (pédagogique, musicale, professionnelle, ...) sur le territoire.

- Journée des Associations lors de la fête des St Aubinades, le samedi 4 juillet 2015.

- Bourse aux jouets avec l'APE, vendredi 5 décembre 2014.

- Régulièrement, des associations musicales sollicitent les locaux de la MPT pour des répétitions ou enregistrements. Ces événements aboutissent bien souvent à une collaboration sur des projets musicaux ; ainsi, nous avons accueilli cette année les Goules Poly, un sextet de chanteuses A Capella, avec lesquelles un projet est en construction pour avril 2016.

Sur les plans culturel et sportif :

- Spectacle autour de la musique traditionnelle avec JM Jagueneau, le groupe trad' "Les Drôles" et les élèves de l'école de musique, le 28 mars 2015.

- Rencontre GV senior départemental, le jeudi 11 juin 2015.

- Fête de la musique, le dimanche 21 juin 2015.

- Gala de danse, le samedi 27 juin 2015.

L'organisation

Cécile Ollivier-Pallud est la secrétaire salariée de la Maison Pour Tous : les fiches de paye, les déclarations URSSAF, les plannings, les affiches, les fonds de caisse, ... Nous la remercions pour son implication, son enthousiasme, son dévouement.

Le Conseil d'Administration se réunit régulièrement pour prendre les décisions de gestion et délibérer sur les orientations et divers projets de l'association. Il fonctionne de manière démocratique et reste ouvert. Nous avons toujours souhaité que toutes les activités de la MPT y soient représentées ; c'est la meilleure façon de créer du lien et faire remonter les souhaits ou besoins. La MPT fonctionne selon le modèle associatif : la gestion des adhérents par les adhérents et pour les adhérents, c'est le bénévolat. Une quinzaine de nos adhérents sont engagés activement dans l'association en tant que membre du CA, d'autres participent ponctuellement à l'organisation des diverses manifestations. Nous les remercions tous pour leur implication et leur disponibilité, chacun à leur niveau. Cependant, la MPT n'est plus la petite association d'il y a 35 ans ; depuis 1981, son effectif a été multiplié par 8. Il serait donc sensé et souhaitable que le nombre des bénévoles augmente d'autant plus.

Alors, si vous souhaitez vous impliquer dans les projets et décisions concernant la MPT, comprendre son fonctionnement, apporter idées ou propositions, cet appel vous concerne : Venez vous joindre à l'équipe du Conseil d'Administration ou des bénévoles sur le terrain.

Remerciements :

À l'ensemble des professionnels et des bénévoles, à nos partenaires financiers : le Conseil Général pour le financement école de musique, la Communauté de Communes Parthenay Gâtine pour la subvention du spectacle traditionnel et la municipalité de St Aubin le Cloud pour son soutien financier conséquent et indispensable.